

FICHE INSCRIPTION DEMI-PENSION

Collège Emile Zola

**Cette fiche est à retourner à Sodexo avec votre attestation CAF
au plus tard le 8 Septembre 2023**
Le forfait pourra être modifié jusqu'à la date de l'emploi du temps définitif

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

VOUS DEVEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT A LA DEMI-PENSION EN FONCTION DU
NOMBRE DE JOURS DE CONSOMMATION

L'élève,
NOM Prénom Classe

Représentant légal,
NOM Prénom

Téléphone Adresse mail
(impérative car les avis seront envoyés par mail)

Adresse postale :

Sera : Demi-pensionnaire Externe

Si vous êtes demi-pensionnaire :

1. Tarifs aidés en fonction de votre quotient familial
Sans votre attestation CAF, le tarif le plus haut sera affecté.

- Tarif à 5,00 € le repas : QF supérieur à 1200 € (d'office si l'attestation n'est pas fournie)
- Tarif à 3,90 € le repas : QF entre 801 et 1200 €
- Tarif à 2,70 € le repas : QF entre 401 et 800 €
- Tarif à 1,30 € le repas : QF inférieur ou égal à 400 €

2. Choix des jours (cocher votre sélection)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

3. La carte de self est obligatoire. La première sera offerte. En cas de perte ou de casse, une nouvelle carte devra être rachetée par la famille, dans les 7 jours, auprès de Sodexo au tarif unique de 5€.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de paiement, que j'accepte.

Date et signature du responsable légal (Avec mention « Lu et approuvé »)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DEMI-PENSION COLLEGE EMILE ZOLA ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Les fiches d'inscription ci-contre peuvent être rendues :

- dès réception **(sans règlement)** par l'intermédiaire de l'élève déjà au collège
- lors de la **matinée d'inscription pour les 6^e** le samedi 17 juin de 9h00 à 12h00
- lors des permanences qui auront lieu au Restaurant Scolaire le **vendredi 1^{er} septembre de 9h00 à 18h00**
- après la rentrée mais au plus tard le **8 septembre 2023** et **avec le règlement**

Le forfait pourra être modifié **jusqu'à deux semaines** après le début de chaque trimestre.
Au-delà de cette date, les modifications ne feront pas l'objet d'une remise d'ordre.

**Il est possible, pour chaque trimestre, de payer en trois fois, quel que soit le mode de règlement choisi.
Le 1er règlement doit nous parvenir dans les deux semaines après le début du trimestre :**

Il est possible de régler :

- > par virement(s) en notant le code « FR101410 + nom de l'élève »
- > en espèces (à remettre en main propre)
- > par chèque(s) établi(s) à l'ordre de SODEXO (nom/prénom de l'élève au dos)

Aucune facture ne vous sera envoyée pour ce 1^{er} trimestre, un reçu peut vous être transmis sur demande.

Il est possible de grouper une fratrie sur un même règlement

Le repas exceptionnel est au tarif unique de 5,40 €

TRANCHE A Quotient familial >1200 € : 5,00 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	280,00	200,00	220,00
FORFAIT 3 Jours	210,00	150,00	165,00
FORFAIT 2 Jours	140,00	100,00	110,00
FORFAIT 1 Jour	70,00	50,00	55,00

TRANCHE B Quotient familial DE 801€ à 1200 € : 3,90 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	218,40	156,00	171,60
FORFAIT 3 Jours	163,80	117,00	128,70
FORFAIT 2 Jours	109,20	78,00	85,80
FORFAIT 1 Jour	54,60	39,00	42,90

TRANCHE C Quotient familial de 401 € à 800 € : 2,70 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	151,20	108,00	118,80
FORFAIT 3 Jours	113,40	81,00	89,10
FORFAIT 2 Jours	75,60	54,00	59,40
FORFAIT 1 Jour	37,80	27,00	29,70

TRANCHE D Quotient familial inférieur OU = à 400 : 1,3 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	72,80	52,00	57,20
FORFAIT 3 Jours	54,60	39,00	42,90
FORFAIT 2 Jours	36,40	26,00	28,60
FORFAIT 1 Jour	18,20	13,00	14,30

Les forfaits pour le 3^e trimestre sont donnés à titre indicatif, dans l'attente des dates officielles du DNB 2024

Les tarifs sont déterminés en fonction du Quotient Familial.

En cas de rentrée échelonnée, le repas non pris fera l'objet d'une remise d'ordre

**Un badge par élève est fourni lors de l'entrée au Collège et il doit être conservé tout au long de la scolarité.
En cas de perte, de casse ou de vol, une nouvelle carte devra être rachetée par la famille auprès de Sodexo, dans les 7 jours et au tarif unique de 5€.**

**Pour toute demande, merci de vous adresser à Mme Carole Auffèves
au 06.11.25.17.65 ou par mail : carole.auffeves@sodexo.com**

Pour rappel, le règlement de la demi-pension ainsi que la note d'information RGPD sont accessibles sur le blog du Collège ainsi que sur Pronote.